

Une réunion pédagogique se tiendra le Jeudi 21 Février de 9h à 12h

Les cours débuteront donc à 13h40. Le self fonctionnera normalement (ouverture du collège à partir de 12h10)

Toutefois si vous souhaitez que votre enfant ne déjeune pas au self ce jour, merci de remplir le coupon ci-dessous.

Un accueil d'élèves pourra être mis en place jusqu'à 12h00 pour les familles qui ne peuvent pas faire garder leur enfant. Dans ce cas merci de prévenir le Bureau de la Vie scolaire par écrit au plus tard le **Lundi 18 Février.**

Monsieur Fafin, Chef d'établissement

Coupon à remettre au BVS au plus tard le 18 Février 2018, pour les ½ pensionnaires qui ne mangeront pas au self. Aucune autorisation d'absence à la cantine ne sera délivrée au-delà de cette date. Les élèves devront alors se présenter obligatoirement au self le 21 Février.

Exceptionnellement mon enfant.....scolarisé(e) en classe dene mangera pas à la cantine le **Jeudi 21 Février 2018.**

Signature des parents